

Prévention des TMS

Manutention des personnes à mobilité réduite

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les dangers et les risques liés à son activité professionnelle (aux gestes et postures auxquels sont confrontés les participants),
- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Adapter les principes de sécurité physique aux différentes situations de travail spécifiques à l'établissement et aux services,
- Utiliser des aides techniques (lève-patient, verticalisateur, lit à hauteur variable, réhausseur, drap de glisse...),

CONTENU DE LA FORMATION

- Danger, risque, dommage : comment les identifier ?
- Les TMS, le dos et son fonctionnement (anatomie du corps humain, biomécanique, pathologie),
- Application des principes de sécurité physique lors de la manutention des personnes à mobilité réduite et des différentes situations de travail rencontrées par les participants (transfert, relever, rehaussement,...),
- Prise de conscience de la mobilité corporelle (exercices physiques),
- La prévention au quotidien : le plan de travail, les assises (voiture, bureau, domicile), les sports et autres activités physiques.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation : Elle porte sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation.

METHODES PEDAGOGIQUES ET POINTS FORTS

- L'intervention alterne séquences pratiques et théoriques,
- L'acquisition des principes de sécurité physique se réalise lors d'exercices liés aux différentes situations de travail et réalisés entre les participants,
- En fonction des possibilités de la structure d'accueil, les techniques acquises sont appliquées dans les services de chaque participant,
- Un fascicule récapitulatif est remis à chacun des participants.

DETAILS DE LA FORMATION

Intervenant(s) :

La formation est encadrée par un kinésithérapeute formateur, spécialiste de la prévention des problèmes de dos et des troubles musculosquelettiques en secteur sanitaire et médico-social.

Public et prérequis :

Les personnels soignants et/ou éducatifs travaillant auprès de personnes dont la mobilité est réduite.

Effectifs :

Groupe de 10 à 12 participants maximum.

Durée :

La durée est de 3 jours : 2 journées initiales + 1 journée de suivi 2 à 4 semaines plus tard.

Financement :

Ergonalliance est Datadocké. Cette formation est donc finançable par votre OPCO pour les salariés ou par le FIF-PL pour les travailleurs indépendants.

Certifications :

